



PIÈCES AUTO POUR LES PROS

A3 PRO

DISTRIBUTEUR DE PIÈCES DE RECHANGE AUTOMOBILES

A3PRO S.A.S. au capital de 4 000 000 €

R.C.S. Béziers - Siret 822 015 442 00012 - APE 4531Z

FR 12 822 015 442

ZAC Saint-Martin Sud

34120 PEZENAS

Tél. : 04 20 100 200

Fax : 04 26 99 58 18

www.a3pro.fr

FACTURE

du : 28/11/2024

L.C.R.

Echéance le : 31/12/2024

Magasinier :

CS/SB

TVA : FR12902550565

GARAGE AUTO DVS

67 AVENUE JEAN JAURES

34600 BEDARIEUX

Page :1/1

N° Document		N° Client		V.I.N.		N° Immatriculation		Kilométrage		N° Commande						
4891280		0165285		Zone Expedition : 03						5634650						
Désignation				N° Pièce		Quantité ou temps		C T	Prix unitaire hors taxe €		Remise %	Prix unitaire net hors taxe €		Montant €		
** BL 5634650 DU 28/11/2024 **																
RENAULT KANGOO 1.5 dCi - 606AJA34																
COMMENTAIRE R.A. : RENAULT KANGOO 1.5 dCi - 606AJA34																
NUMERO DE COMMANDE :																
E:AMORTISSEUR AV AM				1674697480 B3DB04		4			84,05		40,00		50,43			
Pieces en commande ... 2																
E:AMORTISSEUR AR AM				1623304080 C51K09		1,00		4	77,95		40,00		46,77		46,77	
Pieces en commande ... 1																
I:BUTEE AMORTISSEUR AM				MONMK100 E01A05		2,00		4	38,90		19,00		31,51		63,02	
PAPR								4			10,00				-6,30	
----- SOUS-TOTAL PIECES ----- 103,49																
CHER CLIENT																
NOUS AVONS CREE UN SITE - A3PRO.mon-service-client - POUR VOUS.																
VOUS Y RETROUVerez VOS FACTURES - NOS ACTIONS COMMERCIALES - NOS																
CATALOGUES AINSI QUUN LIVRET DE BONNES PRATIQUES.																
SIL NEST PAS ENCORE ACTIVE - CONTACTEZ VOTRE VENDEUR ITINERANT																

Coupon à joindre à votre règlement

N° Document N° Client N° Commande

4891280 0165285 5634650

Echéance le : 31/12/2024

28/11/2024 124,18



MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : *Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque l'acheteur est un professionnel, en application de l'article L441-6 du Code de Commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, l'acheteur pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêt légal en vigueur à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 € (quarante euros) pourra être appliquée à l'acheteur.

RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L.621-122 du Code de Commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acquéreur dès la livraison des marchandises.

ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement.